



Bulletin municipal

Janvier 2025



Bonne Année 2025 !

Sommaire

02 ÉDITO

02 Le mot du maire

03 VIE DE LA COMMUNE EN 2024

03 Actualités

08 Dossiers en cours

10 Ecole

11 Santé

12 Services

14 Comice

18 Voirie, travaux et achats

19 Intercommunalité

20 Parc naturel régional de Normandie Maine

21 ASSOCIATIONS

30 ÉTAT CIVIL, TARIFS LOCATION DE SALLES ET CONCESSIONS

31 FINANCES COMMUNALES

32 AGENDA, NUMÉROS UTILES

Mot du maire

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons, à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux pour 2025.

Ce bulletin, que nous publions une fois par an, est un excellent moyen de vous rendre compte annuellement des actions de la Municipalité.

Nous avons, en effet, mené à bien un certain nombre d'initiatives, inscrites au programme de mandat, dont vous trouverez la description à la lecture de ces pages.

Voici les principales :

- Les travaux définitifs du lotissement de la plaine des Boulaies (voirie, éclairage public, plantations à venir) où il reste 4 parcelles à vendre sur 23. Ces travaux ont débuté en novembre et se poursuivront jusqu'en mars 2025. Un budget de 240 000 € est nécessaire pour les financer,

- Le comice agricole cantonal des Alpes Mancelles, organisé à Sougé en août dernier a été un succès malgré des conditions météorologiques difficiles. Merci au Comité d'organisation et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés avant, pendant et après cet évènement,

- La souscription publique pour le financement de la restauration de 2 statues de l'église continue en lien avec la Fondation du patrimoine. Ces objets classés, après une restauration complexe vu leur état, devraient réintégrer l'église mi-2025,

- La création d'un parc photovoltaïque au sol (4,4 Mw) sur un terrain classé en zone d'activité économique (propriété de la CCHSAM), au Gué Ory suit son cours afin de produire de l'énergie décarbonée,

- La rénovation intérieure de la maison dite de l'école, rue de Paris, louée à la Fondation Anaïs, pour l'hébergement de 4 résidents hors les murs du Foyer de vie a connu sa première phase d'aménagement en 2025. Une étude complémentaire, avec recherche de subventions, se fera en 2025 pour de nouveaux travaux, essentiellement thermiques, programmés pour 2026,

- Le soutien financier à nos associations communales par le vote d'une subvention annuelle de fonctionnement. La Société de Musique a décidé de se mettre en sommeil du fait d'un nombre insuffisant de musiciens. Je tiens à les remercier pour leur engagement au service de la commune.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour M. l'abbé Maurice Chevalier, curé de Sougé et de sa paroisse, qui nous a quittés en novembre après 71 ans de ministère sacerdotal. Il fut un homme apprécié de tous, au service de chacun.

Pour vous tenir au courant, n'hésitez pas à consulter le site internet communal (sougeleganelon.fr) où nous mettons en ligne beaucoup d'informations et téléchargez (gratuitement) l'application PanneauPocket pour recevoir, sur vos téléphones portables, informations et alertes.

Dans le cadre des mesures d'économies annoncées par l'Etat pour diminuer son déficit, et des annonces faites par la Région des Pays de La Loire et le Département de la Sarthe (partenaires souvent co-financeurs de nos projets communaux), la plus grande prudence s'impose à nous pour le financement à venir de nos projets, dans un contexte économique tendu.

En vous renouvelant mes vœux de santé et de bonheur pour l'année qui débute et que chacun puisse se réaliser dans ce qu'il fait !

Philippe Rallu
Maire

1^{er} vice-Président CCHSAM

www.sougeleganelon.fr - panneapocket

Actualités

VOEUX DU MAIRE



Remise médaille M. LE ROI

Les vœux du Maire ont eu lieu le vendredi 5 janvier. Incontournable moment qui marque le début d'année, occasion pour Philippe Rallu de présenter les projets de l'année et remercier les personnes qui se sont mobilisées en 2023 pour la commune.

Remise de la Médaille du Mérite communal à M. Roger **Le Roi** pour ses 35 ans de présidence de l'association « La Pétanque sougéenne ». Cette association compte une quarantaine d'adhérents et assure l'organisation de concours.

Le lendemain, au matin, des membres du Conseil ont distribué les colis de Nouvel An offerts par la commune aux sougéens de plus de 65 ans qui n'étaient pas présents aux repas des Aînés de 2023. Comme chaque année, ils ont aussi déposé le bulletin communal 2024 dans

toutes les boîtes aux lettres.

Merci à Pascal **Monnier**, Sylvie **Beucher**, Patrick **Mouetaux**, Cédric **Commin**, Gilles **Chevé**, Brigitte **Boucher**, Martine **Julienne** et Philippe **Rallu**.



Préparation distribution colis

L'ABBÉ MAURICE CHEVALIER



L'abbé Maurice **Chevalier** vient de nous quitter dans sa 96ème année, après avoir consacré sa vie aux autres et à sa paroisse (71 années de sacerdoce). Il est décédé le 13 novembre 2024 à Bonnière saint Aldric, au Mans. Il exerça son ministère de 1991 à 2021 sur notre commune et la paroisse de Sougé.

L'abbé **Chevalier** était un homme attentif, profondément dévoué, d'une grande ouverture d'esprit, d'une belle culture, doué d'une aptitude exceptionnelle à comprendre et à s'adapter à la subtilité de toutes les situations.

La simplicité s'instaurait au premier instant de sa rencontre, s'appuyant sur une présence bienveillante et généreuse. Il avait la sérénité de l'honnête homme qui savait que plusieurs points de vue valent mieux qu'un seul. Il avait toujours les bons mots pour adoucir les maux. Sa gentillesse naturelle inspirait une immédiate réciprocité, suscitant l'envie de se joindre à son action tant il savait conjuguer les efforts de chacun pour les transformer en action collective. Il était de ces personnes humbles qui sont grandes intérieurement car elles visent un but plus grand qu'elles-mêmes ! Ses conversations sur les sujets historiques notamment étaient passionnantes car il avait une grande mémoire des dates et des faits.

A deux reprises, en 2014 et 2019, la communauté organisa ses jubilés d'Or

et de Palissandre en présence d'une assistance très nombreuse, reflet de sa grande popularité.

Il reçut la médaille du Mérite communal en 2009 et le Conseil municipal, sous la présidence de Jean Claude **Lebossé**, Maire, lui octroya la même année – gracieusement et à perpétuité – une concession funéraire pour son dernier repos dans le cimetière communal, avec son accord.

Que sa famille sache combien il honore la mémoire de notre commune par l'exemple qu'il nous lègue.

(Extrait du discours du Maire, Philippe **Rallu**, lors de la cérémonie d'obsèques du 20 novembre 2024 en l'église de Sougé, présidée par Mgr Jean Pierre **Vuillemin**, évêque du Mans).

REMISE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le vendredi 7 juin, lors d'un pot convivial organisé à la salle des associations, 13 associations de la commune ont été accueillies pour recevoir leur subvention. L'aide de la commune a été cette année de 6 895 €. Le Conseil municipal accorde une grande importance au soutien et à l'accompagnement des associations de la commune et remercie leurs bénévoles pour leur rôle primordial dans la vie communale.

Pour les associations extérieures qui ont fait une demande, le Conseil municipal a attribué des subventions pour une somme globale de 1 612 €.



VISITE DE M. LE PRÉFET DE LA SARTHE



Mardi 5 mars 2024, M. Emmanuel **Aubry**, Préfet, a été reçu en Mairie.

En introduction, le Maire a présenté la commune de Sougé le Ganelon et ses services.

Cette visite était organisée autour de 3 thèmes :

- Signature de la convention « participation citoyenne » avec le Maire, l'État et la Gendarmerie. Cette dernière

était représentée par le colonel Laurent **Mevel**, Commandant en second de la gendarmerie de la Sarthe, le Commandant Thomas **Herviou**, commandant la Compagnie de Mamers et le Lieutenant William **Michon**, commandant la Brigade de Oisseau.

- Présentation du projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol

avec visite de la parcelle au Gué Ory. M. Philippe **Martin**, président CCHSAM a exposé le projet déployé sur un terrain communautaire, zone artisanale du Gué Ory.

- Visite de l'entreprise Hutchinson. Accueillie par M. **Brillant**, directeur, la délégation composée du Préfet, du secrétaire général de la sous-Préfecture, du Président communautaire, du Maire et des adjoints, des représentants de la Gendarmerie notamment se sont vus présenter l'activité de l'entreprise et bénéficier d'une visite complète.



Visite Sté HUTCHINSON

PARTICIPATION CITOYENNE



La signature de la convention en mars 2024 est l'aboutissement d'une démarche débutée en septembre 2023 à l'initiative

d'habitants. Elle s'est déroulée en présence des référents proposés par le Maire : MM. Yves **Julienne**, Cédric **Commin**, Patrick

Besnier ainsi que les adjoints.

La gendarmerie a présenté le dispositif au maire. Ce dernier a ensuite organisé une réunion publique où 60 personnes étaient présentes, animée par le lieutenant **Michon**. Les référents désignés sont les personnes à contacter si constat d'incidents ou de faits anormaux sur le territoire communal. Un lien privilégié avec la gendarmerie est établi. Pour rappel, la commune dispose d'un dispositif de vidéo surveillance. Moyen d'alerte : Panneau Pocket. Moyen d'information : le site internet communal.

NOCES D'OR



Samedi 15 juin, entourés de leur famille et de leurs amis, Jean-Marc et Nicole **Dorneau** ont fêté leurs 50 ans de mariage en Mairie.

Ce samedi 15 juin 2024 correspond, jour pour jour, à leurs 50 ans de

mariage puisque unis le 15 juin 1974 à Sougé.

Native de la commune, Nicole **Dorneau** a quitté Sougé pour suivre son mari en région parisienne.

Deux enfants sont nés de leur union : Vincent né en 1976 et Frédéric né en 1978, ainsi qu'un petit fils Johan. Dans la perspective de leur retraite, ils ont décidé de faire construire à Sougé.

Retraités très actifs et très investis, leurs actions marquent leur profond attachement à notre commune.

Nicole fut présidente de l'association « Mémoire et Patrimoine » pendant 7 ans, secrétaire de l'association « Génération Mouvement les Aînés ruraux » et trésorière de l'association de la « société de chasse de Sougé »

Jean- Marc est conseiller municipal depuis 2014 et correspondant Défense. Il a présidé la « société de Chasse de Sougé » de 2009 à 2018. Il est également Porte-drapeau et président de l'association des A.F.N. (Ancien d'Afrique du Nord) depuis le 6 juin 2024. Fait assez rare, ils sont tous deux titulaires de la Médaille du Mérite communal remise au titre de leur engagement associatif respectif.

VISITE DE M. LE SOUS-PRÉFET

Reçu en Mairie le 8 novembre 2024 pour faire un point sur les dossiers communaux susceptibles d'être aidés par des subventions publiques, M. Quentin **Spooner**, nouveau sous-Préfet

de l'arrondissement de Mamers a ensuite visité le foyer Anaïs, les entreprises Cochet et Hutchinson, accompagné du Maire.



Visite Sté HUTCHINSON



Visite Foyer ANAÏS



Visite Sté COCHET

NOUVEAU GÉRANT À CARREFOUR CONTACT SOUGÉ



Bonjour à toutes et tous,
Cédric **Charlier**, gérant de votre magasin Carrefour Contact et son équipe sont fiers de vous faire un débriefing sur ces 6 derniers mois de changement de gérance.

Ma compagne, Mlle **Morelière** Audrey et moi-même avons plein de projets pour votre magasin.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas eu le temps de venir voir nos changements, voici le débriefing de ce qu'il s'est passé :

- Nous avons mis en avant l'ensemble des promotions alimentaires afin que vous puissiez y accéder rapidement,
- Nous avons retravaillé un ensemble de produits locaux : M. **Gachet** toujours présent (miel), les charcuteries Cosmes, les bières Magemalte et notre viande qui provient d'exploitations environnantes (20 km maximum),

- Nous avons créé une zone saisonnière dans laquelle vous avez pu retrouver les jouets pour Noël et celle-ci va se transformer tout au long de la saison : jardinage, plein air et loisirs,

- Nous vous proposons, depuis peu, une gamme de friandises digne d'une animalerie : sabots de veau, filets de poulets, snacks au canard, biscuits, hygiène dentaire,

- Vient d'être installé un locker Mondial Relay,

- Pour les associations, sachez que nous reprenons 100% de vos invendus liquides si vous achetez l'ensemble de votre événement chez nous. Nous pouvons aussi vous créer un compte client qui permet de ne payer qu'après votre événement et de bénéficier de 5% de remise. Et ça, c'est un sacré plus pour le budget !

Venons-en maintenant aux projets 2025 :

- Un pourparlers est en cours avec Carrefour pour vous proposer un service E-commerce et Drive. Nous le faisons déjà mais uniquement par mail ou téléphone

(cedric_charlier@franchise.carrefour.com) avec un accès complet au magasin et la réservation de produits traditionnels si besoin Nous livrons gratuitement tous les jeudis dès 30 € d'achats (si besoin d'un autre jour de livraison nous appeler),

- Des animations et promotions régulières,
- De nouvelles gammes de produits régulières en boucherie Charcuterie. Nous avons été les seuls, cet été, à proposer les chipolatas au pastis ! ou des marinades tel que abricot miel ou figue et miel,

- Nous avons pour projet d'investir dans une machine de mise sous vide et une chambre de refroidissement afin de vous proposer des plats fait maison aux meilleurs prix.

Venez nous retrouver et vivez l'expérience chaleureuse d'un magasin de proximité !

☎ **02.43.97.20.39** et sur Facebook **Carrefour les Alpes Mancelles**

Cédric et Audrey

COMMÉMORATION DES ARRESTATIONS, IL Y A 80 ANS ...



Le dimanche 28 avril 2024, la commune de Sougé le Ganelon, en lien avec les communes d'Assé le Boisne, Mont Saint Jean et Montreuil le Chétif, organisait la commémoration des arrestations des Résistant(e)s déporté(e)s en 1944.

Une très nombreuse assistance, dont des membres des familles des déporté(e)s, s'était déplacée pour cet événement.

Après la messe en l'église de Sougé par l'Abbé Gautier **Terral**, Philippe **Rallu** a rappelé le souvenir de Robert **Tournelle**, Maire de Sougé le Ganelon déporté alors qu'il était en fonction et mort en déportation à Neuengamme, en y associant la mémoire de l'ensemble des déporté(e)s des 4 communes.

Le cortège, parti de l'église s'est dirigé à pied vers le cimetière avec les portedrapeaux, les sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon, les anciens Combattants, la population des 4 communes, les 4 Maires ou représentants et élus municipaux. La

cérémonie au cimetière était présidée par Mme Andrée **Dupont-Thiersault**, Résistante déportée à Ravensbrück, Commandeure de la Légion d'Honneur. Elle a dévoilé une plaque offerte par les 4 communes.

Cet événement commémore ces épisodes dramatiques. Le chant des Marais a ensuite été joué par la Musique municipale de Sougé / Mont Saint Jean. Les enfants de l'école du Sivos Assé-Sougé ont récité, avec brio, la « rose et le réséda », poème de Louis **Aragon**, sous l'œil de Mme **Dupont-Thiersault**, qui a beaucoup témoigné dans les écoles pour entretenir la mémoire historique.

M. Pierre **Lefèvre**, Membre du bureau de l'AFMD 72 (Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) a lu le message des associations de Résistant(e)s et Déporté(e)s.

M. Jacques **Chesnier**, historien, a rappelé le contexte des événements de 1943 - 1944 et a cité chacun des noms des personnes ayant eu à subir la déportation, pour faits de résistance. De décembre 1943 à fin avril 1944, 31 résistants du nord-ouest du département étaient arrêtés et déportés en camps de concentration. 13 ne revinrent pas. 3 sont morts après leur retour.

Ensuite la Musique Sougé / Mont Saint Jean a entonné La Marseillaise.

Un vin d'honneur, offert par les 4 communes, clôturait cette cérémonie à la salle polyvalente.

Quelques semaines après, le 22 juin, se tenait une émouvante cérémonie commémorative à Assé le Boisne, en mémoire de René **Brossard**, résistant fusillé.

Ouvrier charpentier, habitant Assé le Boisne, il s'engagea en 1940 dans la Résistance en lien avec le réseau FTPF dans l'Orne (Franc-Tireur et Partisan Français). Il fut arrêté le 24 avril 1944 et fusillé, sans jugement, à la Galochère (Condé sur Sarthe).

Le 26 août 2024 se tenait la cérémonie commémorative au monument des Fusillés de la Galochère à Condé sur Sarthe. 19 jeunes résistants furent fusillés les 22 et 30 juin 1944. A l'invitation de Mme **Lemée**, Maire de Condé sur Sarthe, le Maire de Sougé le Ganelon a participé à cette commémoration.

REMISE DE CARTE D'ÉLECTEUR

Depuis plusieurs années, la Mairie organise la cérémonie de citoyenneté avec remise des cartes d'électeurs. Moment privilégié pour le Maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur les listes électorales de la commune et de rappeler l'histoire du droit de vote en France.

17 jeunes gens ayant atteint l'âge légal étaient invités le samedi 18 mai en mairie pour se voir

remettre leur carte d'électeur et le livret du citoyen. 3 personnes étaient présentes accompagnées de membres de leur famille.

Merci à Élise, Léane et Corentin.

L'année 2024 a été marquée par deux élections : le 9 juin pour les élections européennes et les 30 juin et 7 juillet pour les élections législatives.



CAMPAGNE CHATS ERRANTS

Suite à une surpopulation féline au Gué Ory, le Conseil municipal a pris la décision au mois de juin de mettre en place le dispositif « chats libres » permettant de capturer les chats non identifiés vivant en groupes à des fins de stérilisation, avant

de les relâcher sur leurs lieux de capture. Cette opération a été réalisée du 15 juillet au 15 août. Au préalable, les riverains avaient reçu une information par courrier avec une documentation expliquant la procédure.

Cette action a permis l'identification et la stérilisation de 6 chats. Devenus propriété communale, ils ont été ensuite relâchés dans leur environnement naturel.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

La Municipalité est fière d'accompagner depuis 2018 les familles de la commune lors de la naissance d'un enfant à travers son programme « une naissance, un arbre » soutenu par la région des Pays de la Loire les 3 premières années. Une manière de célébrer la venue au monde d'un enfant résidant à Sougé tout en s'engageant pour l'environnement et la biodiversité. Devant chaque arbre planté est apposé une plaque indiquant son essence ainsi que le prénom et l'année de naissance de l'enfant. Samedi 7 décembre, parents et enfants étaient présents au lotissement du Pressoir, à l'invitation du Maire et du Conseil municipal, pour l'inauguration



des arbres de Nino, Alessio, Jules, Livio et Imah. Un diplôme avec une fiche explicative sur l'arbre planté a été remis aux participants qui ont rejoint à la

suite la mairie pour échanger en toute convivialité autour d'un verre de l'amitié. 25 arbres ont été plantés sur la commune depuis le début de l'opération.

REPAS DES AÎNÉS, LE PLAISIR DE SE RETROUVER



Dimanche 10 novembre, en présence de l'abbé Gautier **Terral**, se tenait le traditionnel repas des Aînés qui a réuni 110 convives.

Philippe **Rallu**, après avoir donné quelques informations concernant les actualités sur notre commune, a souhaité la bienvenue aux doyens présents au repas : Mme **Foubert**, doyenne présente, et M. Louis **Bruneau**, doyen en titre. M. et Mme **Bruneau** ont fêté leurs 70 ans de mariage (union le 23/10/1954).

Ce moment de convivialité très apprécié reste un rendez-vous important et privilégié pour notre commune. Le Maire a souhaité remercier les personnes qui ont permis le succès de cette journée : Sylvie **Beucher**, Adjointe au Maire et les Membres de sa commission pour l'organisation de la journée et la décoration des tables, les Adjointes et conseillers (ères) municipaux pour la mise en place de la salle, les co-présidentes de Génération Mouvement pour la



distribution d'une partie des invitations, Catherine **Tournelle**, notre secrétaire de mairie.

Pour le service : Juliette **Busson**, Nathan **Gautier**, Amandine **Julienne**, Ambre et Jade **Pitou**. Angèle et Josiane **Desalay** en cuisine et la Maison Durand (traiteur). L'animation musicale assurée par Bruno Buon a encore une fois fait l'unanimité.

Dossiers en cours

LA MAISON DE L'ÉCOLE



Remise des clés aux résidents

A la demande du Foyer Anaïs, le Conseil municipal a validé le projet de mettre à disposition la maison de l'école au profit de résidents.

Pour rendre possible cette location, le logement situé rue de Paris a nécessité des premiers travaux de rénovation.

Ce programme de premiers travaux a été effectué pour un montant de 19 000 € : travaux de rénovation de la salle de bain avec la pose d'une douche à l'italienne et équipements sanitaires (entreprise Payen)
- Installation d'une cuisine aménagée

effectuée par Jean-Pierre **Geslin** et Jean-Luc **Bellanger**.

Le projet a débuté par une phase d'expérimentation permettant à 4 résidents de vivre hors de l'établissement. En septembre dernier, un accord est intervenu avec les représentants de la Fondation Anaïs pour la location du logement à compter du 01/10/2024 au 30/07/2025.

Afin d'engager ces travaux futurs, une consultation de maîtrise d'œuvre est indispensable pour chiffrer le montant

des dépenses. Un audit énergétique a été réalisé par une entreprise spécialisée afin de déterminer les travaux supplémentaires, notamment pour une meilleure performance thermique du bâtiment.



Visite du Conseil municipal

PRESBYTÈRE

Le presbytère, propriété communale, qui était jusqu'à présent loué est libre de bail depuis le 1er janvier suite au départ de l'Abbé Maurice Chevalier en maison de retraite. Après visite de la maison, compte tenu des travaux à réaliser, le Conseil municipal a décidé de ne plus louer le

logement. Jusqu'au mois d'août, le rez de chaussée a été mis à la disposition de l'association organisatrice du comice pour la fabrication de décorations et leur stockage. Depuis le mois de septembre, le relais petite enfance occupe cet espace en remplacement des locaux du logement

de l'école devenus indisponibles. Cette location reste temporaire.

Sur proposition du maire, le premier étage, indépendant est conservé à titre de logement de secours temporaire

Une réflexion sera engagée sur le devenir de ce bien à terme.

LE LOTISSEMENT DE LA PLAINE DES BOULAIES : DES TRAVAUX DÉFINITIFS

Débuté en 2011 par l'acquisition foncière de 27400 m² à l'entrée du bourg, le lotissement de la plaine des Boulaies a vu le jour pour une première tranche de 18000 m² avec la création de 24 lots dont un cédé à la CCAM pour la construction de 8 logements sociaux adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite financés et construits par Sarthe Habitat. Les débuts des travaux ont commencé en 2013 avec une commercialisation des parcelles dès 2016. La Municipalité a fait

le choix d'un lotissement respectueux de l'environnement : voies douces, bassins paysagers, plantations de haies séparatives et jonction piétonnière avec le bourg. Sur les 23 parcelles commercialisées, 19 ont été vendues.

En 2024, l'éclairage public (21 candélabres neufs) a été mis en service. Les travaux de finition de voirie et de plantations seront réalisés en 2025. D'un montant de 240 000 €, ils seront financés par emprunt. 6 pavillons, financés par Sarthe Habitat,

seront implantés sur le lotissement, face aux logements adaptés aux personnes âgées (programmation 2026).

Dans le cadre du déploiement des points de covoiturage (plan de mobilité de la CCHSAM), une aire de covoiturage est proposée sur le parking à l'entrée du lotissement, signalée par un panneau indicateur. Celle-ci est complémentaire de la borne de recharge pour véhicules électriques implantée près de la pharmacie.

LES STATUES



Saint Martin

En 2022 la commune de Sougé le Ganelon en partenariat avec l'association « Mémoire et Patrimoine » de Sougé et la fondation

du Patrimoine se sont engagées dans une opération de sauvegarde de 3 statues : les statues de Saint Paul et Saint Martin situées dans les alcôves de l'église et celle de Saint Eloi donnée par la société Hutchinson, provenant des anciennes forges de la Gaudinière. La restauration de cette dernière a été achevée en 2023, aujourd'hui visible dans l'église. Pour les plus anciennes (Saint Martin et Saint Paul), terres cuites du 17ème, après démontage, leur état a mis en lumière la nécessité d'une restauration plus importante. Il en résulte un montant de travaux supplémentaires chiffré à 15000 €. Après accord de la DRAC et du Département pour l'octroi de financement complémentaire à hauteur de 30 % et 20 %, un avenant à la convention initiale a été signé en septembre 2024.

La mobilisation autour de ce projet continue avec notamment le mécénat proposé par la fondation du Patrimoine. Pour mémoire, cette collecte de dons peut vous offrir un avantage fiscal. Il reste un financement à trouver de 4 000 €.

Si vous souhaitez participer à la restauration de ces 2 statues, 2 possibilités : bulletin à



Saint Paul

vos dispositions à la mairie ou sur le site internet, www.fondation-patrimoine.org.

LA MAISON FIAUDRIN



Des bénévoles en action

Après avoir acquis en 2023, la maison de Marcel Fiaudrin, la commune a débuté, avec l'aide de l'association Mémoire et Patrimoine, les premiers travaux de restauration de la dépendance. L'objectif est de transformer ce lieu en salle d'exposition. Une enveloppe financière de 15 000 € a été validée par le Conseil municipal permettant la réalisation de différents travaux.

Au préalable, la Municipalité a souhaité faire appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et à l'association Maisons Paysannes pour avoir leur expertise en

matière de réhabilitation et suivre leurs recommandations sur les techniques traditionnelles de restauration. Des bénévoles de l'association aidés du service technique de la commune se sont donc mobilisés pour enlever le plafond en torchis avec ses poutres afin de donner de la hauteur à l'intérieur. Les prochaines étapes consistent à refaire petites fenêtres et porte d'entrée (à l'identique), sol en tomettes, enduit intérieur, habillage sous toiture, pose de gouttière et électricité. Lors de la prochaine journée citoyenne fixée le samedi 24 mai 2025, un atelier sera proposé pour l'aménagement du jardin de la maison et différentes finitions.

École

De janvier à juin 2024, l'école a continué son année avec le thème des jeux olympiques. Les élèves ont eu l'occasion d'aller au cinéma de Fresnay sur Sarthe :

■ **Le 22 janvier**, les classes de PS/MS et PS/GS ont pu visionner « L'odyssée de Choum » et les CM ont vu « Little bird »

■ **Le 5 février**, les CP/CE ont vu « Ponyo sur la falaise » et les CM « Une vie de chat ».

■ **Le 15 avril**, les élèves du CP au CM2 ont vu « La vallée des loups ».

■ **Le 10 juin**, les classes de TPS/PS/MS et PS/GS ont pu visionner « Neige et les arbres magiques ».

Tous les élèves ont assisté au spectacle de marionnettes « Secrets d'épices » (troupe la Malle-théâtre) le 22 mars dans la salle de motricité d'Assé le Boisne.

Les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la luciole voir « Le ciné-concert dont vous êtes le héros » le 14 mai.

En ce qui concerne les voyages scolaires :

■ **Le 7 juin** : les classes de maternelle ont visité le parc animalier d'Ecoves.

■ **Le 10 juin** : les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 sont allées au château de Mayenne

■ **Le 2 juillet** : les classes de CM se sont rendues sur les plages du débarquement, au cimetière américain et au Mémorial de Caen.

Depuis la rentrée du mois de septembre, l'école a connu les départs de Mmes **Proux, Commauche, Chrétien** et **Vancomerbeke**. Mmes Martin et Lainé ont intégré l'équipe.

Cette année, le thème est « l'a mer et le voyage » et plusieurs classes en profitent pour suivre la célèbre course du Vendée globe.

Nadine **Aurégan** intervient en musique depuis le mois d'octobre pour toutes les classes, tous les 15 jours le mardi.

Le 9 décembre, les classes de CP, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 sont allées au cinéma de Fresnay sur Sarthe. Toute l'école a fini cette année 2024 en allant voir un spectacle à la Luciole : « couleurs terre », le vendredi 13 décembre.

Nous souhaitons remercier les mairies de Sougé le Ganelon et d'Assé le Boisne ainsi que l'Association de Parents d'élèves pour leurs aides financières et autres qui nous permettent d'offrir à nos élèves et nous-mêmes de bonnes conditions de travail et de belles sorties.

Très belles fêtes de fin d'année à tous !

Sophie **Soing**, Directrice, et toute l'équipe enseignante

L'établissement compte 125 élèves répartis en 6 classes

Site de Sougé

62 élèves

- Classe de 23 PS/GS avec Mme **Plumas-Kerléo** (enseignante) et **Mme Busson** (ATSEM)
- Classe de 20 CE2/CM1 avec **Mmes Genet et Martin** (enseignantes)
- Classe de 19 CM2 avec **Mmes Soing et Lainé** (enseignantes)

Site de d'Assé

63 élèves

- Classe de 24 TPS/PS/MS avec **Mme Lecamus** (enseignante) et **Mme Béhier** (ATSEM)
- Classe de 16 CP avec **Mme Lis** (enseignante)
- Classe de 23 CE1/CE2 avec **Mmes Thuadet et Martin** (enseignantes)



ÉVOLUTIONS

Depuis le Décret n° 2023-736 du 10 août 2023, les infirmiers et pharmaciens sont autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal. Ils peuvent donc procéder à la vaccination sans devoir passer par son médecin à l'exception des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées, à certaines conditions.

Les infirmiers et les pharmaciens sont également autorisés à prescrire et administrer ces vaccins aux personnes de 11 ans et plus permettant une meilleure couverture vaccinale.

Par exemple il est possible de faire ses rappels pour le tétanos et la coqueluche directement chez ces professionnels ou de vacciner dès 11 ans les adolescents pour le papillomavirus. Cette évolution

permet aux personnes qui le souhaitent un accès médical plus large.

Une deuxième évolution sur les accompagnements à domicile est actuellement en cours d'expérimentation, suite au décret n° 2024-375 du 23 avril 2024. Les infirmiers désormais formés peuvent établir les certificats de décès pour les personnes qui suite à une longue maladie ou lié à l'âge, partiraient chez elle, entourées de leurs proches. Cette évolution offre aujourd'hui une dimension humaine pour l'obtention de ce certificat permettant une prise en soin rapide du défunt par les services funéraires.

Elodie Goyet

ZOOM SUR LES NOUVELLES MISSIONS DES PHARMACIES

Depuis juin 2024 et sous réserve de formation, les pharmacies peuvent prendre en charge les infections urinaires et les angines, dans certaines conditions.

Après réalisation d'un TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique), si celui-ci s'avère positif, le pharmacien peut délivrer un antibiotique.

Depuis août 2023 et sous réserve de formation, les pharmaciens sont habilités à prescrire et administrer les vaccins du calendrier vaccinal.

Enfin, dans le cadre du dépistage du cancer colorectal, les pharmacies peuvent délivrer le kit de dépistage sous certaines conditions.

ASSOCIATION LE REP'AIR

L'Association le Rep'Air, créée très récemment, est une association d'accompagnement pour les personnes atteintes, ayant été atteintes d'un cancer et pour leurs aidants... mais c'est avant tout une association basée sur les rencontres et les liens humains. Elle est ouverte aux personnes souhaitant échanger sur ce parcours tumultueux en partageant leur expérience, en se soutenant pour se sentir enfin compris.

Notre objectif aujourd'hui est de mettre en place des ateliers sur toute la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles dont la commune de Sougé le Ganelon fait partie ainsi que sur Sillé le Guillaume et Conlie.

Des ateliers bien-être, culturels, de loisirs créatifs ou des temps d'échange libres ou à thème verront le jour début 2025, grâce aux différentes mairies qui nous donnent l'accès à la salle de leur commune pour faciliter notre organisation.

Nous souhaitons répondre à ce besoin de proximité et d'accompagnement. Nous savons que la fatigue engendrée par les traitements et les difficultés de mobilité peuvent nous isoler.

Nous avons également à cœur de



promouvoir l'activité physique régulière, c'est pourquoi nous créons actuellement des parcours de randonnées accessibles à tous sur chaque commune de la Communauté de Communes. Chaque balade commencera par une balise mentionnant la difficulté du parcours et proposera un QR code afin d'accéder à un audio de sophrologie pour accompagner la marche d'un moment de détente. Des bancs seront installés tous les 500 mètres de manière à proposer une balade confortable au rythme qu'est le vôtre.

Nous vous proposons de vous approprier cette association, d'y apporter vos idées, votre savoir-faire afin de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à suivre la page Facebook « Association Le Rep'Air » ou à vous rendre sur notre site internet www.lerep-air.fr. L'adhésion est totalement gratuite. Rejoignez-nous également en tant que bénévole.

Parce que nous ne pouvons pas aider tout le monde mais tout le monde peut aider quelqu'un...

Elodie, Présidente
Émilie, Agnès, Trésorières



Maison médicale de Sougé le Ganelon

Rue des Acacias
Annexe du Centre de santé des Alpes
Mancelles

Médecins Généralistes

☎ 02 43 34 54 04

Docteur Laurens Amélie
Docteur Masson Chloé
Tous les lundis

Cabinet de soins infirmiers

☎ 02 43 97 31 30 – 07 77 72 89 05

Mmes Marie Chevallier, Elodie Goyet,
Margaux Denis et Émilie Vannier
Le cabinet est ouvert de 6h à 21h du
lundi au dimanche pour les rendez-vous à
domicile et au cabinet.

Des permanences sans rendez-vous
du lundi au samedi de 8h à 9h sont à la
disposition de la patientèle.

Pédicure Podologue

Mme Jeanne Romilly

☎ 06 67 13 25 60 - 09 88 48 45 25 -
jromilly.pedipodo@gmail.com

Horaires

Lundi et vendredi 8h / 19h
Mardi 8h / 17h30
Mercredi 9h30 / 17h30
Jeudi 9h30 / 18h

Orthophoniste

Mme Hélène Cabin

☎ 06 36 11 96 86

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 13h.

Prise de rendez-vous sur le site
orthophonie.app

Pharmacie de la Source

Lieu-dit Mortefontaine

☎ 02 43 3370 75 - 02 43 97 30 09

Horaires :

Lundi au vendredi
9h/12h30 - 14h/19h30
Samedi
9h/12h30

Services

FERMETURE DÉFINITIVE DU RÉSEAU CUIVRE ET ADSL

QUI DÉCIDE DE CETTE FERMETURE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom.

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre.

L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental. La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

Cela signifie la fermeture commerciale de nouveaux services sur le cuivre en janvier 2026.

et la fermeture technique (services reposant sur les réseaux cuivre coupés) en janvier 2028

Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !

Il est important d'anticiper ces démarches.

BIBLIOTHÈQUE

Poussez la porte de la bibliothèque le lundi ou le mercredi, vous y trouverez certainement un magazine, un roman, un documentaire, une BD, un album à votre goût. Le fond local (Sarthe, Mayenne, Orne) quant à lui s'enrichit régulièrement. «Voyage au-dessus des Alpes mancelles» en est un exemple.

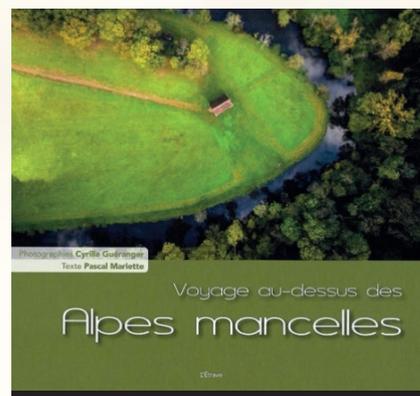
Horaires d'ouverture :

 **Lundi de 15h30 à 18h et mercredi de 10h à 12h.**

Fermeture annuelle en août

 **02 43 33 11 23**

 **bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr**



ASSOCIATION POLLENIZ

Le Conseil municipal poursuit le partenariat avec l'association POLLENIZ pour la lutte contre les frelons asiatiques.



La commune maintient les modalités de prise en charge des interventions à l'initiative des habitants de la commune dans le cadre de cette procédure à hauteur de 50% avec un plafond de 90 €.

Contact Mairie obligatoire au préalable.

LA POSTE

Lieu-dit Mortefontaine

 Fermé le lundi

Mardi au vendredi de 9h à 11h30

Samedi de 9h à 12h

 **36 31 (numéro non surtaxé)**

ALEOP

 **02 43 39 90 72**

Votre commune est desservie par les transports ALEOP, le réseau de transport régional de la Sarthe. Consultez sur le site aleop.paysdelaloire.fr : les horaires, les itinéraires, les plans et l'info trafic.

Pour tout renseignement complémentaire sur les lignes régulières, appelez l'Agence de la Sarthe.



Des plaquettes horaires sont disponibles en mairie.

FRANCE SERVICE LE SERVICE PUBLIC AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'espace France Services de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles est là pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

Des rendez-vous à Beaumont sur Sarthe et Oisseau le Petit peuvent aussi être proposés.

Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise et adaptée à votre maîtrise du numérique.

Afin de vous permettre de réaliser vos démarches en autonomie, France Services dispose d'une salle informatique, en accès libre les mercredis libres de 9h à 12h30 et de 14h à 17h avec possibilité d'être accompagné par un agent France Services si besoin.

Sur demande, les personnes autonomes peuvent également accéder à la salle informatique les jeudis et vendredis.

France Services Haute Sarthe Alpes Mancelles accueille également, à Fresnay sur Sarthe, différents services pour un rendez-vous facilité, en proximité, sans vous déplacer sur Le Mans ou Mamers. La Caf, la Carsat, le Défenseur des droits, l'UDAF, France Victimes, le SPIP, l'EPSM, France Travail... réalisent des permanences régulières pour répondre à vos demandes.

France services Fresnay sur Sarthe
2 rue de Abbé Le lièvre

🕒 Lundi, Mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h30 et 13h45-17h

Mercredi : 9h-12h30 et 13h45-18h30

Sur rendez-vous exclusivement

☎️ **02 43 33 33 99**

✉️ **franceservices@cchautesarthealpesmancelles.fr**
www.cchautesarthealpesmancelles.fr



DISTRIBUTION SACS ORDURES MÉNAGERES

Une distribution de sacs pour l'année a lieu tous les ans à la mairie aux heures d'ouverture en décembre et début janvier. Information sur le site de la commune et panneau pocket.

DÉCHETTERIE

La communauté de communes met à disposition du territoire 3 déchetteries. Elles prennent en charge

les matériaux qui ne peuvent pas être collectés par le service de ramasse des ordures ménagères, en raison de leur taille (encombrants...), de leur volume (déchets verts ...), de leur densité (gravats, déblais...) ou de leur nature (batteries, huiles usagées, peinture...).

L'accès aux déchetteries pour les particuliers est inclus dans la redevance des ordures ménagères dans la

limite de 30 passages par an (1er janvier au 31 décembre). Au-delà, chaque passage est facturé selon le tarif fixé par la CCHSAM.



🕒 **Horaires des 3 déchetteries :**

**Saint Ouen de Mimbré
Beaumont sur Sarthe**

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi
9h/12h et 14h/17h30

Ancinnes/Bourg le Roi

Lundi et Jeudi : 9h/12h et 14h/17h30
Vendredi : 14h/17h30

Pour question sur l'ouverture ou le fonctionnement des déchetteries contactez l'accueil de la

☎️ **02 43 34 34 59 (accueil CCHSAM)**

**Déchetterie
Saint-Ouen-de-Mimbré**

ZA de la Promenade
15 rue du chemin de fer
72130 Saint-Ouen-de-Mimbré

**Déchetterie
Beaumont-sur-Sarthe**

ZAC rue Saint-Pierre
72170 Beaumont-sur-Sarthe

**Déchetterie
Ancinnes/Bourg-le-Roi**

La Maladrerie
72610 Ancinnes



Le bureau

Quelle belle aventure !

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont oeuvré toute l'année pour que notre comice soit une réussite. Ces derniers mois nous ont avant tout permis de nous connaître, de nous apprécier, de découvrir les talents des uns et des autres, que se soit artistique, technique, agricole ou commercial...

L'implication de tous à fait que le jour J fût un grand jour apprécié des visiteurs, petits et grands ainsi que des Officiels, malgré une météo peu favorable.

Que ce soit la décoration, les stands, les animations ou la restauration, que des retours positifs.

Merci à l'association du comice agricole cantonal pour l'organisaion de la partie concours « animaux » qui elle aussi à contribué à cette belle journée.

Merci au JA pour leurs animations, leur bonne humeur et leur dynamisme.

Merci à tous er rendez-vous dans 12 ans

Le président, Bruno **Depaife**



Les animations



Les officiels



Les musiciens





Tracteurs d'hier et d'aujourd'hui



Les animaux





Visite des exploitations agricoles



Remise des prix du concours agricole cantonal

Un grand merci aux bénévoles



Achat et travaux en 2024

SERVICES TECHNIQUES

Acquisition d'un camion Peugeot Boxer + aménagement intérieur (remplacement Renault Master) : **16 927 €**

Achat d'un smartphone : **324 €**

MAIRIE :

Achat d'une plastifieuse : **234 €**

Achat d'une sonorisation portable : **269 €**

SALLE POLYVALENTE

Réparation couverture annexe salle polyvalente : **3189 €**

Réparation des dispositifs de sécurité

(trappes désenfumage, éclairages antipanique) : **3 455 €**

Acquisition d'un chariot pour tables et chaises : **822 €**

SALLE DES ASSOCIATIONS

Achat d'une armoire de rangement des produits ménagers : **457 €**

Achat d'une vitrine extérieure (réservée aux associations communales) : **360 €**

ECOLE :

Remplacement du lavabo circulaire à l'école maternelle : **3 603 €**

Réparation de la structure jeu de la cour : **973 €**

CIMETIERE

Extension du columbarium (3 cases) : **3 136 €**

Construction de 3 cavurnes : **1 150 €**

LOTISSEMENT

Acquisition d'un jeu « tapis volant » au lotissement du Huttereau (remplacement d'un jeu hors d'usage) **1 307 €**

Travaux de voirie en 2024

	Compétence communautaire (hors agglomération)		Compétence communale (agglomération et chemins ruraux)
	Montant TTC		
PATA	6 247 €		
Nids de poule	1 236 €		
Fauchage débroussaillage	8 604 €		3 310 €
Signalisation horizontale			240 €
	VOIRIE	CURAGE DE FOSSÉS	
Curage fossés CR 18 Les Marais			417 €
VC 148- Les Marais		821 €	
VC4 bis - Mont / Le Douet		2 028 €	
VC132 - Les Chauvières / Coslin		1 908 €	
(VC 135 - La Touasnière	17 247 €	696 €	
VC 136 - La Mahonnière	4983 €	1587 €	
VC 151 - Prémou			
	45 357 €		3 967 €

Intercommunalité

Communauté De Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

La Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) s'est dotée de la compétence « Mobilité », qui lui donne la possibilité de mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins des habitants par un Plan de Mobilité Simplifié.

Lors du Conseil communautaire du 15 avril 2024, les élus ont validé ce plan :



Un visuel pour la mobilité

Tout projet engagé à l'échelle communautaire autour des mobilités sera identifié par un visuel spécifique, pour un repérage immédiat des actions portées par la communauté de communes.



Une application dédiée à la mobilité

La communauté de communes va adhérer à l'application PanneauPocket dans le but de partager, avec tous les habitants qui le souhaitent, les informations pratiques relatives aux mobilités. Service gratuit pour les habitants.



UN PROJET DE NAVETTE POUR LES SALARIÉS EN 2025

Dans le cadre de sa compétence «mobilité», la CCHSAM mènera, en 2025, une expérimentation d'une navette par car reliant la gare de La Hutte aux pôles économiques de notre territoire (arrêts prévus : zone d'activités de la Promenade à saint Ouen de Mimbré, à Fresnay sur Sarthe et en fonction des besoins au Gué Ory) le matin (2 allers) et fin d'après-midi (2 retours) calés sur les correspondances des

arrêts TER. En fonction de sa fréquentation, une évaluation sera menée pour confirmer ce service aux salariés empruntant la ligne SNCF TER Le Mans Alençon et se rendant à la suite sur leur lieu de travail. L'expérimentation se déroulera de septembre 2025 à mars 2026. Service gratuit le temps de l'expérimentation. De même, une navette touristique sera mise en place, à titre d'expérimentation,

en juillet et août 2025 (Gare de la Hutte - commune de saint Léonard des Bois), sur la base 1 aller le matin et 1 retour en fin d'après-midi en concordance avec les arrêts TER de la gare de La Hutte.

Toutefois, ce projet est conditionné aux décisions financières du gouvernement en 2025. Un report est donc possible en 2026.

AIRE DE CO-VOITURAGE À SOUGÉ

Une aire de co-voiturage est à votre disposition sur le lotissement de la plaine des boulaies. 22 points ont été

installés sur le territoire communautaire comportant 38 communes. L'offre de co-voiturage est notamment consultable

sur l'application « Destinéo » pour ce qui concerne la région des Pays de La Loire.

UN MOYEN D'IDENTIFICATION DU TERRITOIRE : LA MARQUE "LES ALPES MANCELLES"

Définie par les 3 territoires constituant, pour partie, les Alpes Mancelles (communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Mont des Avaloirs en Mayenne et Communauté Urbaine d'Alençon en Orne pour saint Céneri le Gérei), les acteurs du tourisme et les producteurs locaux notamment

peuvent dorénavant bénéficier de cette marque dès lors qu'ils remplissent les critères d'éligibilité. Un cahier des charges doit être respecté. Tous renseignements auprès de l'Office de tourisme.

Le comité de marque s'est réuni en décembre pour attribuer le label. 14

candidatures (gîtes, hôtel-restaurant, producteurs locaux ...) installés sur le périmètre de la marque * ont été validées (sur 18 dossiers déposés).

* territoire des Alpes Mancelles en Orne, Mayenne, Sarthe.

Parc naturel Régional de Normandie-Maine



L'ABC HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES PREND FORME !

Lancé en 2010 par le ministère de l'Environnement, puis confié à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le programme Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), est un outil de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine naturel à l'échelle communale. Après avoir été sélectionné pour animer deux nouveaux Atlas de la Biodiversité Communale en fin d'année dernière par l'OFB, et après un lancement officiel de l'ABC Sources de l'Orne en avril, c'est au tour de l'ABC Haute Sarthe Alpes Mancelles de se dessiner.

L'ABC Haute Sarthe Alpes Mancelles concerne 5 communes situées dans le nord-ouest de la Sarthe : Assé le Boisne, Moulins le Carbonnel, Saint Léonard des Bois, Saint Paul le Gaultier et Sougé le Ganelon. Piloté par le Parc et Géoparc, ce projet (d'une durée de 3 ans) est une clé d'entrée pour mobiliser élus et citoyens sur les questions de la préservation de la biodiversité qui nous entoure.

L'ABC est un outil dont la thématique principale est la « biodiversité ».

Des actions concrètes ont été et déjà définies :

■ **Création d'un comité de pilotage** en juillet 2024 avec désignation de 2 référents pour la commune : Pascal **Monnier** et Sylvie **Beucher** et réalisation d'une plaquette présentant le programme d'animations pour la fin d'année 2024.

■ **Récolter des données naturalistes** auprès des acteurs locaux.

Durant toute la durée du projet, de nombreux naturalistes (agents du Parc, bénévoles circuleront au sein des communes afin d'inventorier la faune et la flore des communes.

■ Sensibiliser l'ensemble des citoyens et acteurs de terrain sur les questions environnementales et de biodiversité.

Qu'il s'agisse de balades nature, d'ateliers ou bien de conférences, les activités proposées dans le cadre de l'ABC sont ouvertes à toutes et à tous.

■ Créer du dialogue entre les différents acteurs :

Les projets scolaires : proposés durant les années scolaires (2024-2026), ils chercheront à sensibiliser les plus jeunes, citoyens de demain, aux questions du changement climatique et de la santé environnementale.

Le projet citoyen « Jardiner le sauvage » : les habitants du territoire seront invités à laisser pousser un périmètre défini de la pelouse de leur jardin, sur une période de deux ans, afin d'observer le potentiel floristique de leurs espaces.

Une visite des jardins en période estivale par un agent du Parc sera effectuée afin d'observer l'évolution des zones témoins. Accompagner les collectivités dans l'aménagement et la gestion des espaces publics et impulser une dynamique citoyenne qui pourrait être pérennisée dans le temps. Réalisation d'une cartographie des enjeux de la biodiversité des communes engagées pour restitution auprès des élus communaux et communautaires. Elles pourront ainsi être utilisées à bon escient lors de la création ou révision des documents d'urbanisme (PLU, Plan de paysage...). Par ailleurs, un plan d'action par commune sera construit avec les élus.

En 2024, 3 animations ont été proposées :

■ **St Paul le Gauthier**, le 30 août à l'étang pour la soirée de lancement de l'ABC Haute Sarthe Alpes Mancelles et la

découverte des oiseaux du plan d'eau.

■ **Sougé le Ganelon**, le 25 septembre, découverte de la flore dans nos rues. Les plantes peuplent nos trottoirs, pieds de murs et bernes. Cette flore très différente, qualifiée de mauvaises herbes, peut rendre bien des services.

■ **St Léonard des Bois**, le 19 octobre, découverte des champignons comestibles.

Comment participer ?

La biodiversité est partout. Que vous soyez un naturaliste chevronné, un amateur, ou que vous n'ayez aucune compétence en la matière, vous pouvez contribuer à l'ABC :

■ En nous transmettant vos observations faune/flore par mail à Johannic **Chevreau**

✉ johannic.chevreau@parc-normandie-maine.fr en précisant les informations suivantes : date, lieu précis et si possible une photo. Il n'y a pas forcément besoin d'avoir identifié l'espèce... nous pouvons vous y aider !

■ En prenant part aux inventaires participatifs et aux différentes animations.

Pour recevoir chaque mois un zoom sur l'espèce du mois, demandez votre adhésion à la liste de diffusion. En devenant un observateur de la faune et de la flore et en relayant vos observations, vous **améliorerez l'état des connaissances de la biodiversité de votre territoire.**



Associations

ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE



SOUGÉ LE GANELON

D'HIER & D'AUJOURD'HUI



Un siècle d'images



Notre association a pour but de valoriser le patrimoine local et de l'élargir dans la mesure du possible à d'autres lieux ou événements. Malheureusement une nouvelle fois, nous n'avons pu nous rendre en Mayenne faute d'un nombre suffisant de participants. D'autre part, 4 bénévoles de l'association ont entrepris la restauration du cellier de la "Maison Marcel Fiaudrin", en lien avec la Mairie.

Mis à part les marchés aux fleurs et de Noël, le point d'orgue est sans

conteste la parution d'un cinquième recueil «Sougé d'hier et d'aujourd'hui» regroupant 45 cartes postales des années 1900 ainsi que la photo des mêmes lieux actuels. Il est en vente au prix de 14 € à la Mairie, chez Jeannette et en bibliothèque. Ce livret a été réalisé par Jean-Marc **Dorneau** et Jean-Paul **Rabinand**. Nous sommes toujours à la recherche de petites mains pour nos ateliers de bricolage, couture, tricot... le jeudi.

Les coprésidentes,
Pascale **Coupart** et Françoise **Rouziés**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ASSÉ-SOUGÉ (APE)



L'Association des Parents d'Élèves Assé/Sougé a été créée le 24 février 2012. Son objectif est de participer à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants scolarisés en complémentarité avec l'équipe enseignante.

LES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2024

Vente de chocolats de Pâques avec Réauté Alençon (en mars), chasse aux œufs (30 mars), boom masquée (13 avril), Fête de l'école (8 juin), les kits scolaires (en août), vente de gâteaux « Bijou » (en octobre), l'opération Rôti de Noël (en novembre), vente de sapins de Noël (en novembre), le marché de Noël de l'association à Assé le Boisne (le 7 décembre) et le marché de Noël de Sougé le Ganelon (le 14 Décembre).

Nous avons offert une calculatrice collègue pour tous les CM2 du sivos pour leur rentrée en 6ème, soit 20 calculatrices distribuées. Cette action a coûté 310 € à l'association.

En plus des fichiers et de la première subvention de début d'année, l'APE a financé en fin d'année une partie du voyage scolaire des CM1 et CM2 qui sont partis visiter les plages du débarquement. Nous avons financé à hauteur de 1350 €.

Grâce au bénéfice réalisé durant l'année scolaire 2023/2024, nous avons attribué la somme de 10 € par élève aux coopératives scolaires soit un total de 1 260 €. Cette somme va permettre de contribuer aux sorties et projets pédagogiques organisés par les enseignants tout au long de l'année.

Comme tous les ans, nous finançons les fichiers de mathématiques et de français d'un montant cette année de 646,38 €.

Il restera pour les sorties de fin d'année une enveloppe de 1 000 €.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des parents qui nous ont aidés dans la réalisation des projets au cours de l'année, l'équipe enseignante pour sa collaboration, la Mairie et les élus de Sougé le Ganelon pour la subvention attribuée ainsi que la mise à disposition de la salle. Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien.

Projets 2025

Nous envisageons d'organiser les actions suivantes :

- Vente de chocolats de Pâques avec Réauté Alençon
- Soirée dansante le 22 mars à Assé Le Boisne
- Fête de l'école programmée le samedi 14 juin à Sougé le Ganelon
- Kits scolaires
- Vente de gâteaux « Bijou »
- Vente de sapins de Noël
- Vente de grilles de rôti de Noël
- Marchés de Noël de l'APE à Assé le Boisne et de Sougé le Ganelon

Lors de l'Assemblée générale du 27 septembre 2024, le bureau suivant a été élu pour l'année 2024/2025 :

Présidente : Elodie **Bienvenu**
Vice-Président : Gaël **Le Stunff**
Trésorière : Annabelle **Geslin**
Trésorière Adjointe : Isabelle **Brasseur**
Secrétaire : Amélie **Gaudin**
Secrétaire Adjointe : Marlène **Lemal**
Membres actifs : Muriel **Creton** – Anne Laure **Foulon** – Estelle **Legros**

L'APE a chaleureusement remercié Mme **Grudet** Laëtitia qui a été trésorière de l'association durant 7 années consécutives.

Nous tenons à la remercier pour son engagement, son sérieux, sa disponibilité, pour l'intérêt de l'association mais surtout des enfants de l'école. Merci également à son mari Vincent pour son aide durant les manifestations.

Les membres de l'APE vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

Pour nous contacter :

✉ ape.asse.souge@gmail.com

La Présidente, Elodie **Bienvenu**



M. et Mme GRUDET

UNION SPORTIVE DES ALPES MANCELLES FOOTBALL (USAM)



Equipe U9

L'ensemble du Conseil d'administration, dirigeants, joueurs, éducateurs et bénévoles du club de l'Union Sportive des Alpes Mancelles Football tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et souhaite une bonne réussite sportive pour l'ensemble de ses équipes pour la saison 2024/2025.

L'Union Sportive des Alpes Mancelles Football, à ce jour, est composée de 192 licenciés, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, volontaires, bénévoles, pour encadrer cette structure et la faire fonctionner dans l'esprit sportif, familial et convivial.

A cette occasion, le club lance un appel pour le recrutement de bénévoles et d'arbitres afin de mener à bien tous ses beaux projets pour enrichir l'équipe pédagogique, sportive et administrative sur les différentes catégories pour poursuivre son projet éducatif et sportif et de développer un partenariat local avec les commerçants et entreprises de notre secteur.

La nouvelle saison est déjà bien engagée et les équipes pleines de promesses et d'ambitions sportives vont se battre pour rester dans leurs divisions respectives avec des effectifs en augmentation.

Cette année, deux nouvelles équipes ont été créées avec une équipe U15 et une troisième équipe senior, le recrutement au mois de juillet d'un éducateur fédéral bénévole pour l'entraînement et le perfectionnement de nos jeunes à l'école de foot.

Les féminines peuvent également pratiquer le football dans toutes les catégories d'âge et n'hésitez pas Mesdames à nous rejoindre et à vous renseigner auprès de nos dirigeants.

Le club est à l'honneur avec un titre sur la saison 2023/2024 avec le foot loisir à 7 qui a été vainqueur du challenge du district le vendredi 7 juin 2024 à Cérans-Foulletourte

contre l'équipe de Guécélard B sur le score de 12 à 8. Je mettrai également à l'honneur les U11 qui ont été en finale du challenge à la Bazoge et ont fini à une place honorable pour leur première participation. A cette occasion, le club leur a remis, en partenariat avec Intersport, un maillot floqué de leur prénom pour les récompenser de leurs résultats cette saison.

L'Union Sportive des Alpes Mancelles Football se compose de 11 équipes réparties sur les 3 sites mis à sa disposition par la commune de Sougé le Ganelon et la ville de Fresnay sur Sarthe que sont le Stade Clément Bellanger, le Stade des Rochers et le Stade de Villepeinte.

A cette occasion, nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition des infrastructures, l'entretien des terrains et la subvention communale annuelle.

En partie hivernale, nos jeunes et occasionnellement nos seniors utilisent la salle polyvalente « Gilbert Chauveau » et le gymnase de Fresnay sur Sarthe géré par la communauté de communes.

VOICI LES ÉQUIPES QUI COMPOSENT LE CLUB

Des équipes de jeunes de la catégorie U7 – U9 – U11 dans le secteur Sarthe Nord et une équipe U11 en inter secteur, une équipe U13 en 2^{ème} Division et une équipe U15 en 3^{ème} Division.

3 équipes seniors, l'équipe A en 2^{ème} Division, l'équipe B en 3^{ème} Division et l'équipe C en 4^{ème} Division
L'équipe féminine Foot à 8 1^{ère} Division.
L'équipe foot à 7 en 1^{ère} Division.

Toutes les équipes évoluent au niveau départemental et participent aux coupes proposées par la ligue des Pays de Loire et le District de la Sarthe.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses fidèles supporters et partenaires qui contribuent au bon fonctionnement de la structure.

Nous souhaitons avoir le plaisir de vous voir venir assister à nos rencontres, encourager et supporter nos équipes au bord des terrains de Sougé le Ganelon et Fresnay sur Sarthe, le vendredi soir, le samedi et le dimanche. Vous vous retrouverez aussi lors de nos animations de la saison (loto, soirée choucroute, concours de pétanque, tournoi jeunes, etc..) pour partager des moments de convivialité. Venez nombreux !!!

LE 22 JUIN 2024, UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'USAM FOOTBALL A ÉTÉ ÉLU

- **Président délégué** : M. Denis Florian
06 38 12 08 05
- **Vice-Président et Responsable sportif** :
M. Francou Gilles 07 87 36 06 10
- **Vice-Président** : M. Quesne Romain 06
44 78 56 59
- **Secrétaire Général** : M Loiseau Yannick
06 72 56 76 51
(mail : yannick.loiseau@neuf.fr)
- **Secrétaire Adjoint et Coordinateur Ecole de Football** : M. Ivon Benjamin
07 86 64 77 20
- **Trésorière** : Mme Gaucher Sandra
06 31 04 75 30
- **Trésorier Adjoint** : M. Afonso Da Silva
José 06 23 22 40 80
- **Éducateur Fédéral Jeunes et Référent**
- **Programme Éducatif Fédéral** :
M. Laisne Max 06 70 03 12 05
- **Coordinateur Foot loisirs** : M. Maubert
Simon 06 83 35 04 46
- **Coordinateur Féminines et Seniors M.**
Marais Nicolas 06 88 73 27 27

Dates à retenir en 2025

- **8 février** : Soirée choucroute à la salle polyvalente « Gilbert Chauveau » Sougé le Ganelon. Pensez à réserver rapidement vos places auprès de nos dirigeants
- **8 mars** : Loto à la salle polyvalente « Gilbert Chauveau » de Sougé le Ganelon. Concours de pétanque (date à déterminer).
- **28 juin** : Tournoi des Jeunes au Stade « Clément Bellanger » de Sougé Ganelon.

N'oubliez pas nos traditionnels calendriers 2025 financés par nos partenaires avec la photo de toutes les équipes du club mis en vente fin d'année 2024 auprès des joueurs.

Le Président, Laurent Ivon

Contact Club U.S.A.M

✉ unionsportivealpesmancelles@gmail.com

Site Internet :

us-alpes-mancelles.footeo.com

🏆 Président d'Honneur :

Gautun Michel 07 70 61 58 66

🏆 Président :

Ivon Laurent 06 23 04 25 24

✉ laurent.ivon@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes de Sougé le Ganelon a pour objectif d'animer la vie locale à travers d'actions menées tout au long de l'année. Voici le bilan de nos actions :

Le samedi 30 mars 2024, un loto a été organisé en partenariat avec l'amicale des sapeurs-pompiers de Sougé. Environ 300 personnes étaient présentes.

Comme tous les ans, nous programmons, le 1er mai, une randonnée pédestre d'environ 9 kms sur les routes de la commune. Cette année, nous avons eu environ 44 personnes présentes à braver la pluie. L'ensemble des marcheurs, malgré la météo, a beaucoup apprécié cette randonnée. Elle s'est suivie d'une collation bien méritée.

En raison de la météo incertaine, la fête de la musique s'est déroulée à la salle polyvalente. Une chanteuse talentueuse nous a interprété durant 3 h des chansons de la variété française mais

aussi internationale. La soirée s'est poursuivie avec Julien le DJ. Celle-ci a été grandement appréciée par tous. Environ 160 personnes ont répondu présentes.

La traditionnelle fête communale s'est tenue le dimanche 14 juillet, sous un temps clément. Cette année, elle a eu lieu sur une seule journée. Plusieurs animations ont été programmées comme le vide grenier qui a commencé dès 8h, les manèges, une déambulation et un spectacle de magie à 14h. Nous avons eu la présence de Lili le clown pour la prestation de maquillage proposée gratuitement aux petits et grands. Lors de cette manifestation, la restauration rapide était également prévue. Environ 150 personnes sont venues se restaurer. Le comité des fêtes a également participé à toutes les manifestations organisées par le comice agricole de Sougé. Nous avons répondu présents à cet événement très convivial et qui nous a permis de nous rassembler avec les associations et les habitants.

L'installation des décorations de Noël a été réalisée début décembre 2024 et le démontage en janvier 2025.

Nous tenons à remercier chaleureusement les Sougéens qui ont répondu présents à

nos manifestations, à la Municipalité pour la subvention et la mise à disposition des salles et matériels. Nous remercions également nos partenaires qui répondent toujours présents.

Dates à retenir pour l'année 2025

- **Samedi 25 janvier** : Assemblée générale de l'association à 17h à la salle des associations
- **Samedi 1er mars** : Loto en partenariat avec l'amicale des pompiers à la salle des fêtes de Sougé
- **Judi 1er mai** : randonnée pédestre l'après-midi
- **Courant mai** : Journée à la mer
- **Samedi 21 juin** : Fête de la musique
- **12 et 13 juillet** : Fête communale avec soirée dansante et feu d'artifice le samedi, vide grenier et autres animations le dimanche
- **Début décembre** : décorations de Noël dans les rues de Sougé

Vous pouvez dès à présent retrouver le Comité des fêtes de Sougé le Ganelon sur Facebook.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

Le Président, Jean-Claude **Denis**

AMICALE AFN (ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD)



De gauche à droite : Jean-Marc **Dorneau**, Sylvie **Derenne**, Maurice **Danglos**, Bernard **Roger**, Michel **Bourdin**, Yvette **Drou**, Philippe **Rallu**.
Devant, Alain **Métivier**



Médaille de reconnaissance de la Nation

L'Association des AFN présente à tous les sougéens, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Nous formulons le souhait qu'elle vous apporte le bonheur, la santé et de bonnes choses qui vous tiennent à cœur.

En 2024, nous avons participé à nos trois journées nationales commémoratives pour célébrer les victimes des guerres.

La commémoration du 11 novembre a été pour notre association un grand moment d'émotion avec la remise des médailles de Titre de Reconnaissance de la Nation à nos camarades.

Cette décoration a été créée par un décret du 12 avril 2002 par le Président Jacques **Chirac**.

Elle est décernée à tous les militaires qui possèdent déjà le diplôme du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN), et ayant pris part pendant 90 jours minimum aux combats et aux opérations militaires en AFN de 1952 à 1964.

L'origine de cette cérémonie a été lancée en mars 2024, après approbation de Philippe **Rallu**. A cette époque, huit anciens combattants étaient encore éligibles. Malheureusement, deux d'entre eux nous ont quittés et ont été représentés par leurs familles.

En tant que nouveau président AFN, j'ai remis la première décoration à Michel **Bourdin**, médaillé militaire. Ancien combattant au 1er Régiment de Hussards Parachutistes, il a participé aux opérations AFN en Algérie du 26 juin 1958 au 20 avril 1960.

Michel **Bourdin** a décoré ensuite ses camarades.

■ Maurice **Danglos**, ancien combattant au 2ème Zouaves et 13ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais. En opérations AFN en Algérie du 28 août 1955 au 12 juillet 1957.

■ Daniel **Drou** (à titre posthume), ancien combattant au 10ème Bataillon de Chasseurs à Pied. En opérations AFN en Algérie du 20 février 1963 au 20 février 1964.

■ Bernard **Dubois** (à titre posthume), ancien combattant au 3/8 ème Régiment d'Infanterie Coloniale. Après son service militaire en 1953, il est rappelé pour participer aux opérations AFN en Algérie du 9 mai au 16 novembre 1956.

■ Michel **Gaignard**, ancien combattant à la 155ème Compagnie légère de réparation du matériel. En opérations AFN en Algérie du 10 février 1962 au 18 janvier 1963.

■ Alain **Métivier**, ancien combattant à l'Unité de Marine d'Alger. En opérations AFN en Algérie du 1 décembre 1955 au 1er mars 1957.

■ Bernard **Roger**, ancien combattant au 29ème Régiment de Dragons. En opérations AFN en Algérie du 29 avril 1958 au 1er septembre 1959.

■ Marcel **Lebreton**, ne pouvant se déplacer, a reçu la médaille en son domicile. Ancien combattant au 31ème Régiment d'Artillerie. En opérations AFN en Algérie de 1956 à 1958.



Les années passent et tristement nous constatons que nos anciens compagnons nous quittent.

Au mois d'avril, Daniel **Drou** décède subitement à 80 ans, il était notre porte-drapeau, et toujours présent au sein de l'association. (Photo)



Au mois de juillet, Bernard **Dubois** nous a quitté à 92 ans. C'était notre doyen, et il était resté fidèle à notre association, même après son départ en maison de retraite.



Depuis le décès de Maxime **Trocherie** en 2020, il n'y avait plus d'association officielle.

Afin de la conserver, les AFN se sont réunis en Mairie le 6 juin 2024, à la demande du Maire.

Le Bureau a été renouvelé et est désormais composé comme suit :

■ **Président** : M. Jean Marc **Dorneau**, Conseiller municipal, correspondant défense, porte-drapeau

■ **Trésorier** : M. Philippe **Rallu**, Maire

■ **Secrétaire** : M. Maurice **Danglos**

■ **Porte-drapeau** : Michel **Gaignard**, qui a accepté de remplacer Daniel **Drou**. Nous le remercions vivement.

Tous les Membres de l'association remercient la Mairie et Philippe **Rallu** pour leur soutien et leur aide précieuse. Un grand merci également aux sapeurs-pompiers, à la musique municipale, pour leur présence active à nos commémorations.

Le Président des AFN, Jean-Marc **Dorneau**
Conseiller municipal, correspondant
Défense



Commémorations pour 2025 :

■ **Dimanche 23 mars**, célébration des accords d'Evian et du « cessez-le-feu » en Algérie. A l'issue de la cérémonie, nous proposerons un repas amical pour se retrouver au gîte de Vandoeuvre.

■ **Jeudi 8 mai**, fin de la seconde guerre mondiale 39-45 en Europe.

■ **Mardi 11 novembre**, armistice de 1918 mettant fin à la première guerre mondiale.

FOYER DE VIE ANAÏS



Les résidents du foyer de vie vous souhaitent une belle et heureuse année 2025.

Comme chaque année, 2024 a été une année riche en activités et en projets pour les résidents et les professionnels du foyer.

En dehors des activités proposées en interne au sein de la structure (ex : gym douce relaxation, esthétique, loisirs créatifs, bricolage, jardinage, couture, lecture, jeux de société et de réflexion ...), les résidents font désormais l'expérience de participer à de nouvelles activités extérieures comme la sophrologie dans l'eau à Damigny et la médiation animale. En 2024, les résidents ont pressé et mis

en bouteille 220 litres de jus de pommes pour leur consommation personnelle. Ce jus de pomme est également proposé lors d'événements particuliers (marché de Noël, vide grenier, fêtes diverses).

Après une pause l'année dernière pour les représentations de théâtre, la troupe du foyer se produira à la salle de spectacle le Patis au Mans les 14 et 15 mai 2025.

Un poste d'agent technique a été créé afin de s'occuper de l'entretien des établissements ANAIS de Sougé et Beaumont ainsi que de leurs espaces verts.

Afin de diversifier l'offre d'accompagnement des résidents et afin d'agrandir les chambres du foyer, nous sommes désormais locataires d'une maison dans le bourg de Sougé le Ganelon depuis le 1er octobre 2024. Cette expérimentation a pour objectif de permettre aux résidents du foyer d'expérimenter l'habitat « hors des murs du foyer » tout en étant accompagnés par l'équipe éducative sur des temps clé du quotidien. Ils ont participé activement au choix des meubles et à l'aménagement de la maison, avant d'effectuer des « stages » de 15 jours à partir du mois de décembre 2024. Ces résidents continueront d'être accueillis au foyer à la journée.



Installation des résidents à la maison de l'école

A la demande des résidents du foyer de vie de réitérer l'expérience de 2017, un projet « vide grenier » ouvert à tous, qui se déroulerait au sein du parc de l'établissement est en cours de réflexion pour printemps/été 2025.

La Directrice du foyer de vie, Anne Denis

LA MAISON DE VACANCES LES JOURS HEUREUX



La maison de Vacances de l'association Les Jours Heureux a pour but de faire bénéficier des séjours pour des personnes en situation de handicap le temps d'un transfert d'établissement et des séjours VAO (Vacances Organisées Adaptées) sur le site principal qui se situe à Sougé, mais aussi proposer des séjours dans d'autres régions afin de répondre aux besoins uniques et particuliers.

Aux vues de nombreuses demandes en cette fin année 2024, nous proposons des semaines, ce qui est très apprécié par les personnes.

Le projet de l'année 2025 est de continuer à accueillir les résidents de l'association mais aussi de pouvoir continuer à accueillir les personnes venant d'autres associations en proposant des semaines à thème et des séjours VAO dans d'autres régions afin de répondre aux besoins et aux attentes de chacun.

LA PÉTANQUE SOUGÉENNE



En haut de gauche à droite:Christelle Laigneau(trésorière adjointe),Daniel Coupard(trésorier),Grégory Desnoes(secrétaire adjoint),Daniel Le Roi(membre actif),Eric Le Roi(secrétaire),Magali Le Roi(présidente),Guy Chevé(Vice-président)

La saison 2024 a débuté par l'élection d'un nouveau bureau. Malgré une météo

très capricieuse cette année, pas loin de 560 personnes sont venues jouer sur les

terrains de Sougé et toujours dans une bonne ambiance. Merci à eux. Le club remercie aussi ses 65 adhérents pour leur bonne humeur tout au long de cette année. Le 9 mai, une journée pétanque avec repas offert par le club a réuni une vingtaine d'adhérents. Nous avons également aidé le comice de Sougé à organiser un concours de pétanque en juin dernier qui s'est très bien passé.

L'Assemblée générale se tiendra le samedi 18 Janvier 2025 à la salle des associations de Sougé. Ne pouvant pas assurer la présidence l'an prochain, un nouveau bureau sera élu.

Je tiens à remercier sincèrement mon équipe pour cette très belle année sans quoi rien n'aurait été possible.

La Présidente, Magali **Le Roi**

MUSIQUE MUNICIPALE DE SOUGE LE GANELON

Comme vous le savez probablement, l'effectif de notre musique ne nous permet plus d'assurer la moindre prestation. Nous avons donc décidé en commun de ne pas dissoudre notre association mais de ne plus prétendre à la subvention communale car plus méritée. Ceci nous laisse toute liberté d'assouvir nos besoins de faire de la

musique au sein d'associations comme « les Lyres de la Haute Sarthe » ou « l'harmonie des Alpes Mancelles », qui nous a permis d'apprécier, le jour du comice, ce bel ensemble de quarante-deux musiciens. Un grand merci aux personnes qui à une époque nous donnaient, chaque année, de l'argent lors des membres honoraires, ce qui

nous a permis de constituer une trésorerie. Musiciennes et musiciens se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Le Président, Jean-Paul **Rabinand**

LES FOUS DU VOLANT 72



Sortie au Futuroscope

10 ans ça se fête !

En 2014, le badminton démarrait avec 5 ou 6 copains, puis 15, puis 20 ...Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons réussi notre lancement car depuis plusieurs années nous sommes une quarantaine d'adultes tous les ans. Nous frôlons les 50 adhérents. Mais, ce dont on est le plus fier, c'est l'accompagnement des jeunes tous les mercredis après-midi coachés par Clémence Gaignard et suppléée par d'autres adultes quand elle ne peut se rendre disponible. Grâce aux bénévoles, une quinzaine de jeunes peuvent donc se donner à leur sport favori.

Pour fêter nos dix ans, nous avons offert à l'ensemble des adhérents et à leurs familles une sortie au Futuroscope.

Nous remercions la commune pour le prêt de la salle ainsi que pour la subvention qui nous est octroyée tous les ans. Bonne année à tous.

Le Président, Bruno **Depaifve**

Horaires et jours de la pratique du badminton : **Lundi 20h - Mercredi 19h30 - Jeudi 20h**
Pour les jeunes : **Mercredi 18h15**

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT LES ÂÎNÉS RURAUX

Le nouveau bureau de GM vous présente ses meilleurs vœux pour 2025, notamment une bonne santé. Cela fait 1 an déjà que Gerard Boulay nous a quittés. Nous ne pouvons oublier sa gentillesse et son dévouement pour notre club. Notre association regroupe 108 adhérents. Venez nous rejoindre et agrandir notre cercle d'amis.

ACTIVITÉS AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Les jeux de sociétés pour les non-marcheurs. Les marches se déroulent tous les 15 jours, organisées par Micheline Roger et Eric Besnault. Deux parcours sont proposés : un petit de 4-5 kms et un plus long de 7-8 kms. La journée se termine par un goûter offert par les adhérents (2 personnes à chaque goûter), selon un planning.

Janvier : le 11, Assemblée générale avec galette.

Février : le 27, questions pour un après-midi à Sougé, 30 joueurs.

Mars : le 17, loto à Assé le Boisne ; le 27, QAM départemental à Ancinnes. Notre équipe de Sougé a gagné le trophée ! Nous en sommes très fiers ; le 29, spectacle à Mamers sur les chants et danses de l'Arménie, suivi d'un repas au gîte de Vandœuvre à Saint-Léonard, 7 inscrits.

D'avril à septembre : rencontre des boulistes, tous les mardis, dans les différentes communes, suivant un calendrier.

Avril : le 6, Assemblée générale cantonale et 50ème anniversaire de l'association, 51 participants de Sougé.

Mai : le 4, nous avons fêté les 90 ans de Mmes Agin et Verrissimo ; le 28, rencontre des boulistes à Sougé, 56 participants

Juin : le 12, QAM à Saint-Paul

Juillet : le 4, pique-nique à Averton, 30 participants.

Août : le 22, journée découverte à la Ferté Bernard, 8 inscrits ; les 23 et 24, comice agricole de Sougé. Tout s'est bien déroulé, malgré quelques gouttes, une belle réussite !

Septembre : le 3, boules à Sougé, 67 participants ; le 18, très bonne journée de la forme à St Georges. Du 21 au 28, séjour ANCY à Sare au pays basque, 15 inscrits de Sougé. Beau voyage et bonne ambiance.

Octobre : le 8, repas des boulistes à St Léonard,

le 9, nous avons fêté les 90 ans de Mmes Launay, Bellanger, Bailleul, et de M. Danglos. Cela fait 6 nonagénaires dans notre club cette année.

Novembre : le 13, QAM à St Aubin

Décembre : le 5, journée à Thoiry, visite du Zoo Safari, repas et illuminations, 8 inscrits ; le 11, bûche offerte à tous les adhérents, renouvellement des adhésions avec chocolats de Noël.

Nous remercions la Municipalité pour sa subvention annuelle.

A tous les Sougéens, l'équipe de GM vous renouvelle ses vœux pour 2025.

Bonne Année à tous, et bonne santé

Les coprésidentes,

Chantal **Drezet**, Colette **Lecourt** et
Dominique **Thuilot**

Dates à retenir pour 2025

■ **9 Janvier** : reprise des marches et jeux, puis Assemblée générale avec galette, marche le 23, puis tous les 15 jours

■ **7 Février** : à 9h, salle des Associations, le Club de Sougé organise une conférence sur le bien-être des seniors, suivie d'un repas gratuit et possibilité de marche ou jeux l'après midi

■ **16 Mars** : le, loto à Assé le Boisne ; le 18, spectacle au Mans, chants et danses sur le thème « revue d'époque », suivi d'un dîner facultatif.

■ **5 Avril** : Assemblée générale cantonale, le 29, reprise des rencontres des boulistes.

■ **Mai ou Juin** : voyage ANCV de 8 jours (date et lieu à définir), le 5, journée à la Roseraie de Doué la Fontaine.

■ **3 Juillet** : pique-nique du club à l'étang des perles à Averton ; le 22, rencontre retour des boulistes, journée de la forme à St Ouen (date non retenue),

■ **Août ou septembre** : journée découverte (date et lieu non retenus) ; le 4, repas à St Léonard

■ **14 Octobre** : repas des boulistes à St Léonard

■ **Novembre** : opération gâteaux pour Madagascar

■ **11 Décembre** : bûche et renouvellement des adhésions avec chocolats, sortie festive de Noël (date et lieu à prévoir).



Joyeux anniversaire aux nonagénaires



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Chères Sougéennes, chers Sougéens,
Une nouvelle année riche en événements se termine pour notre Amicale. En effet, cette année a été l'occasion pour nous d'organiser le premier voyage à l'étranger depuis l'existence de l'Amicale. Un groupe

a eu la joie de partir à Rhodes en Grèce tandis que l'autre groupe est parti en Croatie.

Nous avons également partagé des moments conviviaux au centre de secours en compagnie de nos anciens sapeurs-pompiers.

L'Amicale a contribué au déroulement du comice de Sougé en lien avec le bureau pour tenir la buvette avec d'autres sougéens qui se sont joints à nous. Un stand d'animation était également présent sur le terrain du comice.

Nous vous remercions pour votre participation à notre loto annuel en collaboration avec le comité des fêtes. **Le prochain loto aura lieu le 1er mars 2025.**

Nous tenons aussi à vous remercier pour l'accueil toujours chaleureux et bienveillant que vous nous réservez lors de notre passage pour le calendrier.

Il nous reste à vous souhaiter joie, bonheur et santé pour cette année 2025 à vous et vos proches.



Le Président, Valentin **Beslin**



Cérémonie de la **SAINTE BARBE**



LE CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS DE SOUGÉ LE GANELON



L'ensemble des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Le centre de secours de Sougé le Ganelon est une équipe de 13 sapeurs-pompiers volontaires, dont 3 femmes.

En 2023, le centre de Sougé le Ganelon a intégré l'Unité Territoriale avec les centres de secours de St Georges le Gaultier et Fresnay sur Sarthe. L'Unité Territoriale

permet aux sapeurs-pompiers du centre de secours de Sougé le Ganelon d'être rattachés aux centres de secours voisins, et vice versa. Cette entraide permet d'optimiser l'engagement de moyens sapeurs-pompiers.

En 2024, les sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon ont assuré 356 interventions, une baisse de 20% sur les chiffres de l'année 2023 : 236 sur les communes de Sougé le Ganelon, Assé le Boisne, Saint Léonard des Bois et 120 dans le cadre de l'Unité Territoriale.

Nous remercions la Mairie de Sougé le Ganelon et la société Hutchinson qui permettent à leurs salariés sapeurs-pompiers de partir en intervention pendant leur temps de travail, grâce aux conventions de disponibilité signées avec le SDIS 72.

Comme sur l'ensemble du département de la Sarthe, nous sommes toujours en

recherche de nouveaux sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières volontaires. Si vous avez entre 17 ans (avec autorisation parentale) et 55 ans, que vous souhaitez vivre un engagement au service des secours de proximité, ce métier est fait pour vous. Être sapeur-pompier, c'est un choix de vie, un engagement quotidien. C'est aussi s'investir dans des missions de protection, vivre une expérience unique et découvrir la force du travail en équipe.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Chef de centre, le Capitaine Jean-Luc Charpentier.

✉ ci.sougeleganelon@sdis72.fr

Page Facebook : Sapeurs-pompiers Sougé le Ganelon.

Le Capitaine, Jean-Luc **Charpentier**

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SOUGÉ (S.C.S)

Pour cette nouvelle année, les membres du bureau de la Société de Chasse souhaitent à tous les sougéens leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2025.

Cette année, notre effectif est de 35 chasseurs. Nous avons eu le départ d'un actionnaire, d'un sociétaire et l'arrivée de deux sociétaires et d'un actionnaire. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre société.

Cette année, nous avons pu faire notre traditionnel ball-trap où nous avons eu une bonne fréquentation. Nous remercions tous les bénévoles et chasseurs pour leur participation active, ainsi que Loïc Chemin pour le prêt de son terrain.

La prochaine édition du ball-trap aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 septembre 2025.

Nous avons fait notre repas tripes le jour de l'ouverture en présence de Pascal Monnier et notre garde Raynald Hubert de la FDC72. Nous les remercions pour leur participation ainsi que tous les chasseurs présents. Ce repas convivial nous permet d'avoir des échanges avant le début de saison.

Pour le gibier, nous avons lâché le même nombre de volatiles que les années précédentes :

- perdrix grises de repeuplement, fin août, qui mobilisent des bénévoles pour la mise en place et la dépose des cages, ainsi qu'un suivi fréquent toute



la saison pour alimenter en grains et en eau les égrainoirs.

- perdrix rouges en octobre, faisans en novembre et décembre.

Cette année, il nous a été attribué 35 bracelets de lièvres et 8 de chevreuils.

Cette année, suite à l'augmentation du nombre de corvidés sur notre commune et les plaintes de nos agriculteurs pour les dégâts causés par ces oiseaux, le bureau a décidé d'ouvrir la société les jours non prévus dans notre règlement pour les réguler.

La campagne pour la lutte contre les ragondins est toujours en place. Depuis le début de celle-ci en avril 2016, plus de 1972 ragondins ont été capturés dont 130 depuis le premier le 1er janvier 2023

par nos piègeurs MM. François **Robert** (accompagné de Colette) et Jonathan **Guillet** ainsi que le piégeage des corbeaux (222), pies (75) et renards (52) pour la saison 2023/2024.

C'est un travail journalier qui demande beaucoup de temps. Nous les en remercions vivement.

Je voudrais remercier aussi nos propriétaires qui nous permettent d'exercer notre loisir sur leur terre.

Je termine, au nom de notre Association, en remerciant notre Mairie pour son soutien financier et la mise à disposition de la salle des Associations.

Le Président, Patrice **Lepinay**

LA TRUITE DES ALPES MANCELLES

2024 n'a pas été exceptionnelle, les intempéries de mars avril n'ont pas favorisé la fréquentation de nos parcours : pourtant les alevinages ont été maintenus à leur niveau habituel. La vente des cartes a diminué de 4% comme dans le département et toute la France.

Les membres du bureau ont, comme chaque année, participé aux alevinages, débroussaillages, journée pêche : ils étaient également présents à notre soirée **LOTO**. En 2025, il aura lieu le **dimanche 2 novembre**. 2025 : toutes les activités habituelles seront maintenues. Les déversements auront lieu en mars et avril. Le **samedi 17 mai**, nous fêterons les **80 ans de la Truite des Alpes**



Mancelles. Le jour de la journée adhérents au plan d'eau de St Georges, un pique-nique sera proposé à cette occasion.

Le prix des cartes adultes va une nouvelle fois légèrement augmenter à 86 € et 112 € (augmentation décidée au plan national). Cartes disponibles chez dépositaires habituels. Ouverture 1ère catégorie le 8 mars.

Notre Assemblée générale 2025 se tiendra le samedi 25 janvier à 14h30 à la salle des Associations de Sougé.

Bonne année à tous les sougéens et à tous nos pêcheurs.

Le Président, Bernard **Duval**

Etat Civil 2024

MARIAGE

VALLEE Amandine et **MOREIRA** Kévin
11 mai 2024
2 couples pacésés

NAISSANCES (HORS COMMUNE)

GARREAU Aline - 30 janvier 2024
ALCOVERRO Tom - 22 février 2024
PEZIN Lucie - 28 mars 2024
HAREAU Lizio - 12 mai 2024
QUÉRU Léna - 19 juin 2024
LEPRAT Ivy - 17 juillet 2024
ASEGLIO-CASTAGNOT Gaspard - 29 septembre 2024
MOLINUEVO Nahia - 21 novembre 2024

DÉCÈS (CONNUS DE LA MAIRIE)

MAIGNER veuve **PATREAU** Yvette
25 janvier 2024
VANNIER Vital
10 février 2024
VETILLARD veuve **IVON** Yvette
14 mars 2024
DROU Daniel
20 avril 2024
DESSARTRE veuve **GOIDEAU** Monique
5 mai 2024
COULON veuve **CREPIAT** Madeleine
14 mai 2024
DESCLOMESNIL Isabelle
27 juin 2024

DUBOIS Bernard
21 juillet 2024
PETHE Etienne
3 août 2024
M. l'Abbé CHEVALIER Maurice
13 novembre 2024
DANGEARD veuve **FERRANDEZ**
Paulette
3 décembre 2024
LEPECQ veuve **FOUBERT** Marie-Thérèse
8 décembre 2024
GUILLET veuve **DALIGÉ** Marie-Louise
22 décembre 2024
LECHAT André
30 décembre 2024

Tarifs Location salles

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

(réservée aux habitants de la commune exclusivement)

RÉUNION - VIN D'HONNEUR : 55€
BUFFET FROID : 100€

Option cuisine : 45 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE "Gilbert CHAUVEAU"

	HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE SOUGÉ	HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR	73 €	79 €
RÉUNION-SPECTACLE (1/2 journée ou soirée)	114 €	164 €
EXPOSITION		
* 1 journée	144 €	192 €
* 2 journées	192 €	339 €
* 3 journées	279 €	483 €
TOURNOI/COMPÉTITION (1 journée)	104 €	104 €
REPAS - BANQUET - MARIAGE		
Cuisine et vaisselle sans parquet	253 €	453 €
Cuisine sans vaisselle sans parquet	205 €	399 €
SUPPLÉMENT POUR PARQUET	73 €	79 €
REPAS DU LENDEMAIN	73 €	79 €
SOIRÉE DANSANTE	213 €	350 €
SPECTACLE AVEC DESSERT	152 €	279 €
LOTO	160 €	295 €

Tarifs communs :

Chauffage : 215 € / Chauffage vin d'honneur : 101 € / Utilisation de tables et chaises d'autres salles : 58 € /
Fourniture de complément de puissance électrique : 58 € / Location horaire tennis : 7 €

Tarifs Concessions cimetièrre

Concessions de terrain

- Concession trentenaire : 80 €
- Concession cinquantenaire : 150 €
- Concession trentenaire - carré enfant : 40 €
- Concession cinquantenaire - carré enfant : 80 €

Cases de Columbarium

- Concession de 15 ans : 1^{ère} concession : 260 € -
Renouvellement : 60 €
- Concession de 30 ans : 1^{ère} concession : 440 € -
Renouvellement : 120 €

Cavernes

- Concession trentenaire : 1^{ère} concession : 250 €
- Renouvellement : 90 €

Dispersion

- Dispersion simple : 20 €
- Dispersion + inscription 10 ans : 50 €
- Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

Comptes financier unique 2023

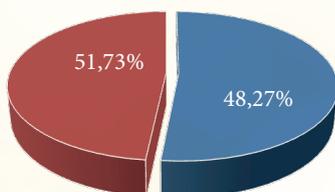
	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes de l'exercice	112 929,48	116 769,71	194 732,82
Excédent reporté	0,00	31 625,87	0,00
Résultat affecté	114 355,20	0,00	0,00
Total des recettes	227 284,68	148 395,58	194 732,82
Dépenses de l'exercice	163 409,03	275 132,86	194 732,82
Déficit reporté	149 514,58	0,00	0,00
Total des dépenses	312 923,61	275 132,86	194 732,82
Résultat d'investissement	-85 638,93	-126 737,28	0,00
Solde des restes à réaliser	27 246,68	-27 645,65	0,00
Résultat cumulé	-58 392,25	-154 382,93	0,00
Besoin de financement	58 392,25	154 382,93	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes de l'exercice	612 715,49	48 191,93	194 732,82
Excédent reporté	16 904,03	155 588,38	0,00
Total des recettes	629 619,52	203 780,31	194 732,82
Dépenses de l'exercice	568 903,51	59 203,54	194 732,82
Déficit reporté	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	568 903,51	59 203,54	194 732,82
Résultat de fonctionnement	60 716,01	144 576,77	0,00
Résultat affecté à l'investissement	58 392,25	144 576,77	0,00
Solde reporté pour 2024	2 323,76	0,00	0,00

Budget de fonctionnement 2023

Provenance des recettes		
013 Atténuations de charges	8 021,09 €	1,31%
70 Produits des services et du domaine	4 625,05 €	0,75%
73 Impôts et taxes	285 780,78 €	46,64%
731 Fiscalité locale	77 487,00 €	12,65%
74 Dotations, subventions, participations	213 037,90 €	34,77%
75 Autres produits de gestion courante	23 662,07 €	3,86%
78 Reprises amort., dépréciations, provisions	101,60 €	0,02%
Total des recettes	612 715,49 €	100,00 %
Affectation des recettes		
011 Charges à caractère général	175 858,50 €	28,70%
012 Charges de personnel et frais assurances	186 021,93 €	30,36%
014 Atténuation de produits	935,00 €	0,15%
65 Autres charges de gestion courante	199 306,50 €	32,53%
66 Charges financières	6 749,58 €	1,10%
68 Dotations provisions semi-budgétaires	32,00 €	0,01%
Total des dépenses	568 903,51 €	92,85%
Autofinancement de l'exercice	43 811,98 €	7,15%
	612 715,49 €	100,00%

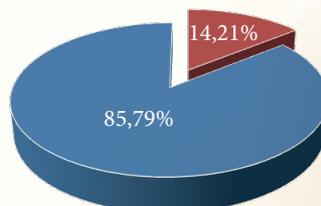
Budget primitif 2024

Commune



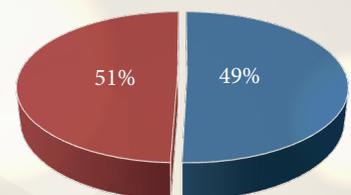
Fonctionnement : 593 134,97 €
Investissement : 553 548 €

Service assainissement



Fonctionnement : 62 462,76 €
Investissement : 377 142,81 €

Lotissement la Plaine des Boulaies



Fonctionnement : 150 904,13 €
Investissement : 147 904,13 €

Mairie

Ouverture :

Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h

Fermée le mercredi

Jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h

02.43.97.30.88 

Site internet : www.sougeleganelon.fr

mairie@sougeleganelon.fr 

Panneau pocket

Bibliothèque

Responsable :

Françoise Rouziès

Ouverture :

Lundi de 15h30 à 18h / Mercredi de 10h à 12h

02.43.33.11.23 

bibliothèque@sougeleganelon.fr 

Agenda

Samedi 8 février

Repas dansant (Union Sportive des Alpes Mancelles)

Samedi 1 mars

Loto (Amicale des sapeurs-pompiers / Comité des fêtes)

Samedi 8 mars

Loto (Union Sportive des Alpes Mancelles)

Samedi 26 avril

Marché aux fleurs (Mémoire et Patrimoine)

Jeudi 1er mai

Randonnée pédestre (Comité des fêtes)

Samedi 24 mai

Journée citoyenne

Samedi 21 juin

Fête de la musique (Comité des fêtes)

Samedi 12 et dimanche 13 juillet

Assemblée annuelle (Comité des fêtes)

22/23/24 août

Comice agricole Cantonal à Assé le Boisne

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 9 novembre

Repas des Aînés

Samedi 6 décembre

Fêtes de la « Sainte Barbe » Patronne des pompiers

Samedi 13 décembre

Marché de Noël (Mémoire et Patrimoine)

Mercredi 24 décembre

Arrivée du Père Noël

Numéros Utiles

■ POMPIERS 18

Liaison directe avec le service départemental

Chef de Centre : Capitaine Jean-Luc CHARPENTIER

■ CENTRE DE SANTÉ DES ALPES MANCELLES 02.43.34.54.04

Médecins généralistes

■ CABINET INFIRMIER 02.43.97.31.30 - 07.77.72.89.05

(Permanences du lundi au samedi de 8h à 9h sans rendez-vous)

■ PHARMACIE DE LA SOURCE 02.43.97.30.09

■ PÉDICURE – PODOLOGUE 02.43.33.64.82

Jeanne ROMILLY

■ ORTHOPHONISTE 06.36.11.96.86

Hélène CABIN

■ OSTÉOPATHIE 02.43.34.05.72

Cabinet GUNER-VAUCHOT

■ LUXOPUNCTURE – RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE 06.74.60.23.16

Véronique RALLU

■ LA POSTE (avec DAB) 3631

■ CARREFOUR LES ALPES MANCELLES – carburant 24/24

02.43.97.20.39

■ ECOLE PUBLIQUE

Directrice : Sophie SOING

Assé le Boisne : 02.43.97.30.71

Sougé le Ganelon : 02.43.33.81.09

■ GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Assé le Boisne : 02.43.97.30.71

Sougé le Ganelon : 02.43.33.81.09

■ CANTINE SCOLAIRE

Assé le Boisne : 02.43.97.92.37

Sougé le Ganelon : 02.43.33.44.65

■ PRESBYTERE FRESNAY SUR SARTHE 02.43.97.21.28

Abbé Gautier Terral

■ PAROISSE : référent sépulture

Maryvonne GUILMEAU : 02.33.26.92.09

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

■ AFN 02.43.33.80.16

Référent : Jean-Marc DORNEAU

■ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président : Valentin BESLIN

■ A.P.E SIVOS ASSÉ-SOUGÉ 06.82.45.45.84

Présidente : Elodie BIENVENU

■ COMITÉ DES FÊTES 02.43.34.35.76 – 07.83.30.35.20

Président : Jean-Claude DENIS

■ GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - LES AÎNÉS RURAUX

Coprésidentes : Chantal DREZET, Colette LECOURT, Dominique THUILOT

06.42.78.67.85 – 06.07.78.92.59 – 06.80.16.52.82

■ GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Président : Bertrand GOIDEAU 02.43.97.25.85

■ LA PÉTANQUE SOUGÉENNE

Présidente : Magali LE ROI

■ LA TRUITE DES ALPES MANCELLES 06.03.03.03.67

Président : Bernard DUVAL

■ LES FOUS DU VOLANT

Président : Bruno DEPAIFVE 07.62.86.09.71

■ MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE SOUGÉ

Coprésidentes : Françoise ROUZIES, Pascale COUPARD

■ SOCIÉTÉ DE CHASSE 02.43.33.48.37 – 06.70.12.31.41

Président : Patrice LEPINAY

■ SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Président : Jean-Paul RABINAND 02.43.97.30.12

■ UNION SPORTIVE DES ALPES MANCELLES

Président : Laurent IVON 06.23.04.25.24

■ ADMR 02.43.33.79.87

■ FAMILLES RURALES : 02.43.33.25.91

■ CENTRE SOCIAL ESCALE 02.43.34.82.47

■ FRANCE SERVICES 02.43.33.33.99

■ CCHSAM 02.43.34.34.59